SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Soirée des parlementaires SSE

Berne, le 2 décembre 2024



Ordre du jour

1. Mobilité en Suisse – et maintenant?
2. Immigration: une analyse différenciée dans une branche fortement touchée
3. Dossiers importants de la session

SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Mobilité en Suisse – et maintenant?

Après le NON à l'élargissement du réseau autoroutier, le pays a besoin d'un engagement clair pour une mobilité performante à tous les niveaux – avec les infrastructures nécessaires et de nouvelles stratégies.

Personne ne veut d’une mobilité comme en Allemagne

Toutes les parties prenantes doivent l’empêcher!

Nach Tragödie in Dresden

Neue Fotos vom Einsturz-Drama der Carolabrücke



BILD exklusiv

Bummel-Bahn! Unsere Züge verspäten sich so oft wie nie



L’efficacité de notre mobilité joue un rôle central pour la Suisse

La construction et l’entretien des infrastructures de transport sont d’une importance capitale!

- La Suisse a besoin d’infrastructures de transport performantes.
- Les modes de transport devraient être complémentaires et non concurrentiels.
- Les besoins croissants en mobilité doivent être reconnus.
- Un concept clair doit être élaboré pour assurer sur la durée l’entretien des infrastructures de transport.





Pour une mobilité d’avenir

La feuille de route préconisée par la SSE

1. **Une offensive pour entretenir et rénover les infrastructures de transport existantes** – vers une mobilité sûre et durable

2. **Une approche holistique;** interconnecter les projets routiers et urbains au processus politique



Pour une mobilité d'avenir

La feuille de route préconisée par la SSE

3. **Garantir les fonds BIF et FORTA et imposer une utilisation conforme –** aucune utilisation non conforme des financements liés à des projets

4. **Promouvoir des infrastructures adaptées aux systèmes de propulsion «verts»**

Pas de pillage du FIF ni du FORTA



SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Afflux de main-d'œuvre étrangère

Une analyse différenciée pour une branche particulièrement concernée

Afflux de main-d'œuvre étrangère

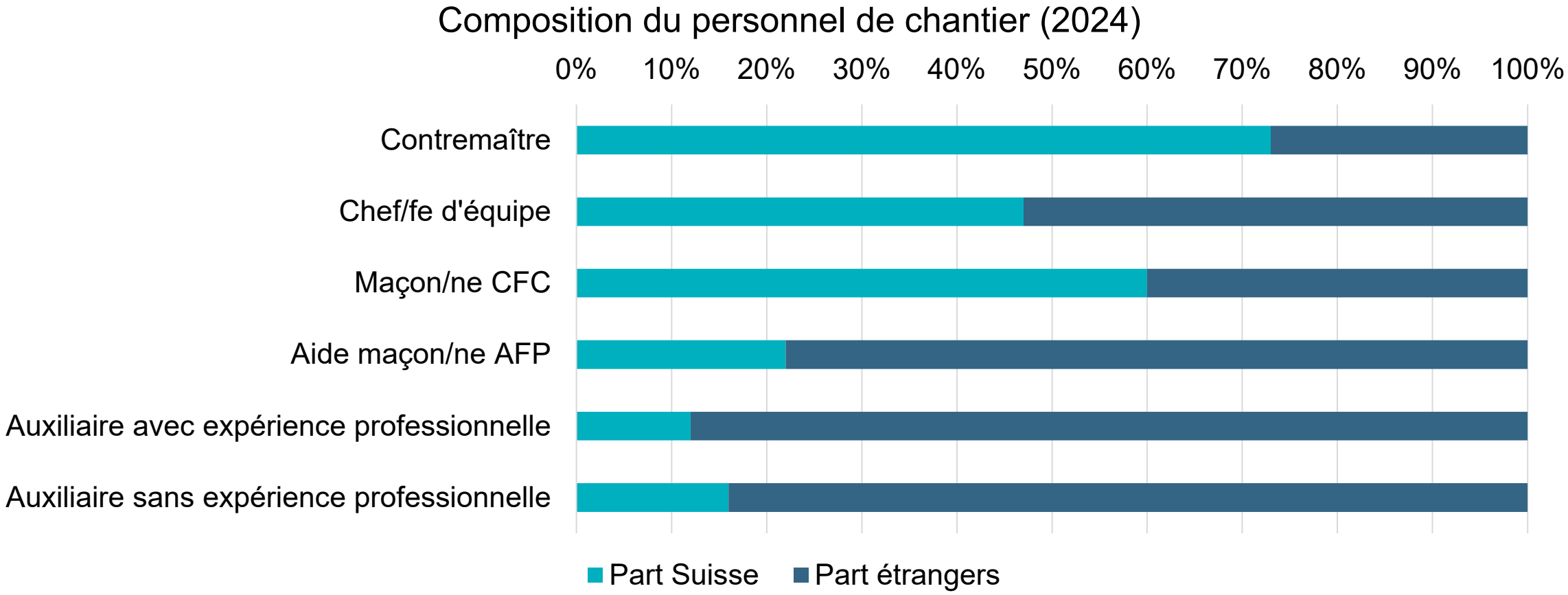
Il est crucial que les relations entre l’UE et la Suisse soient claires et ordonnées.

- L’intérêt du secteur principal de la construction est que les relations entre la Suisse et l’UE soient normalisées.
- Le recrutement de main-d’œuvre qualifiée doit lui aussi être garanti à l’avenir.
- Le résultat des négociations devra être analysé dès que disponible.



Afflux de main-d'œuvre étrangère

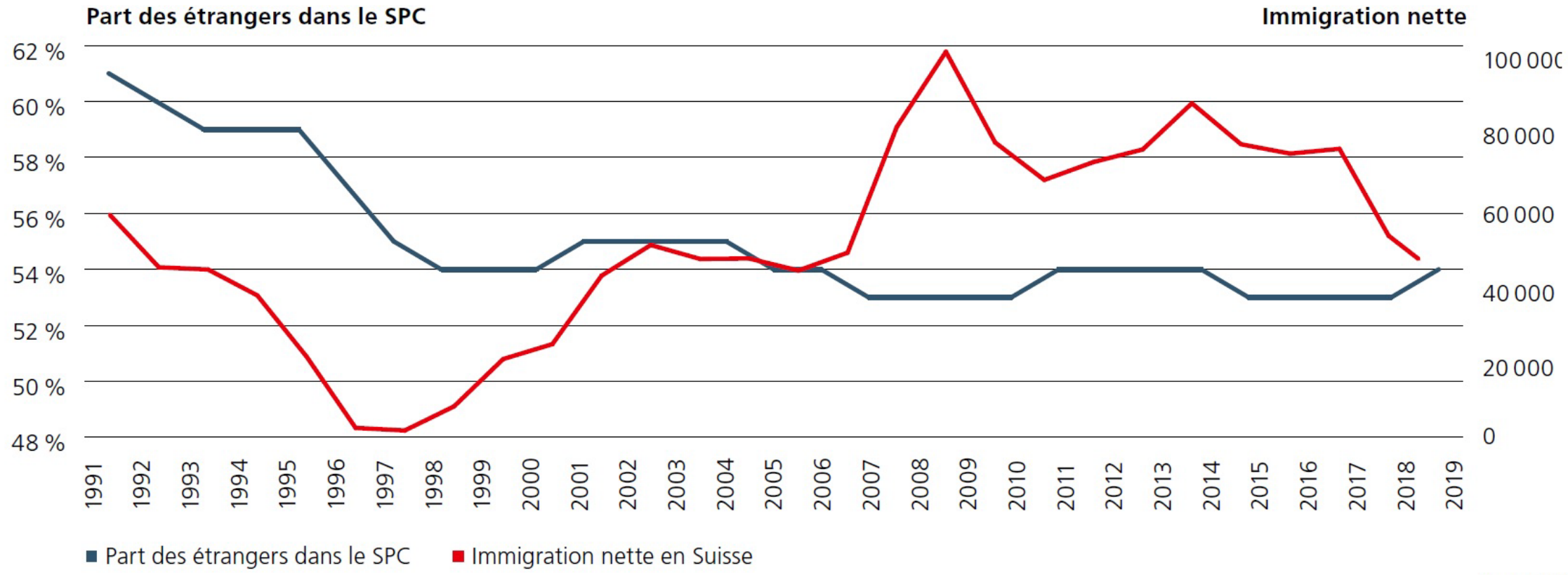
La liberté de circulation des personnes n’a pas entraîné d’augmentation de la proportion d’ouvriers étrangers sur les chantiers. Cette proportion est constante depuis une vingtaine d’années.



Afflux de main-d'œuvre étrangère

La liberté de circulation des personnes n’a pas entraîné d’augmentation de la proportion d’ouvriers étrangers sur les chantiers. Cette proportion est constante depuis une vingtaine d’années.

Part du personnel étranger à l’effectif du SPC et immigration nette en Suisse



Source: SSE

Afflux de main-d'œuvre étrangère

En Suisse, les chantiers font partie des lieux de travail où le respect des conditions de salaire et de travail est le plus souvent contrôlé.

- Le secteur principal de la construction veut être sur un pied d’égalité avec les prestataires étrangers tout en bénéficiant d’une exécution sans surréglementation.
- Les outils nécessaires à une exécution efficace sont là.
- Aucune réglementation supplémentaire ne s’impose.



Afflux de main-d'œuvre étrangère

Le secteur principal de la construction est tributaire d'une économie intérieure stable et de stimuli de croissance émanant des exportations.

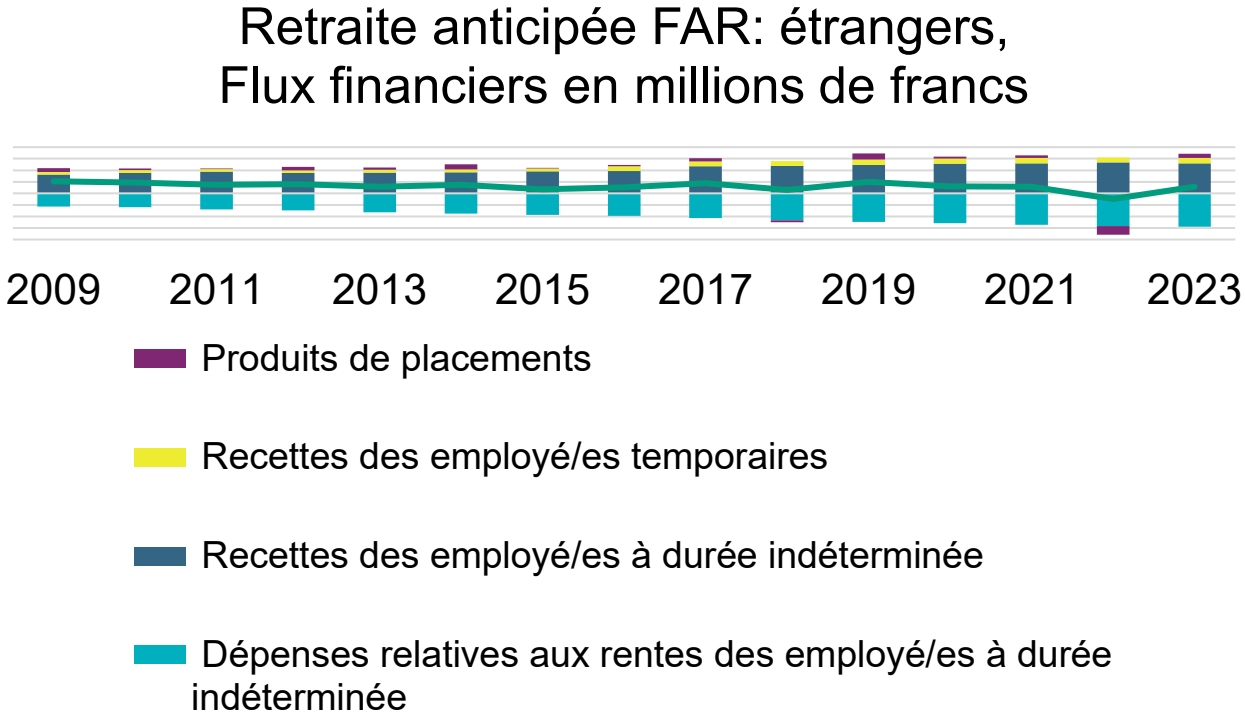
- Même en tant que branche axée sur le marché domestique, le secteur principal de la construction profite d’une ouverture au marché européen.
- Le secteur principal de la construction n’a cependant plus besoin de l’immigration.



Afflux de main-d'œuvre étrangère

L’immigration impacte différemment les différentes assurances sociales. Il est important qu’il n’y ait pas de dégradation des assurances sociales.

- L’analyse du secteur principal de la construction montre que: L'impact de l'immigration sur les assurances sociales est très variable.
 - Certaines assurances sociales profitent de l'immigration.
 - D'autres sont affectées.
- Aucune détérioration des assurances sociales n’est démontrée. Cela doit rester ainsi.



SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

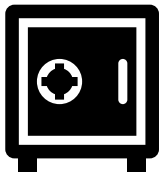
3. Dossiers de la session

Défauts de construction et Fonds d'indemnisation pour les victimes de l'amiante

Se protéger des attaques contre les entreprises de construction.



22.066 Défauts de construction (CO): Non à la disposition partiellement contraignante concernant la prescription

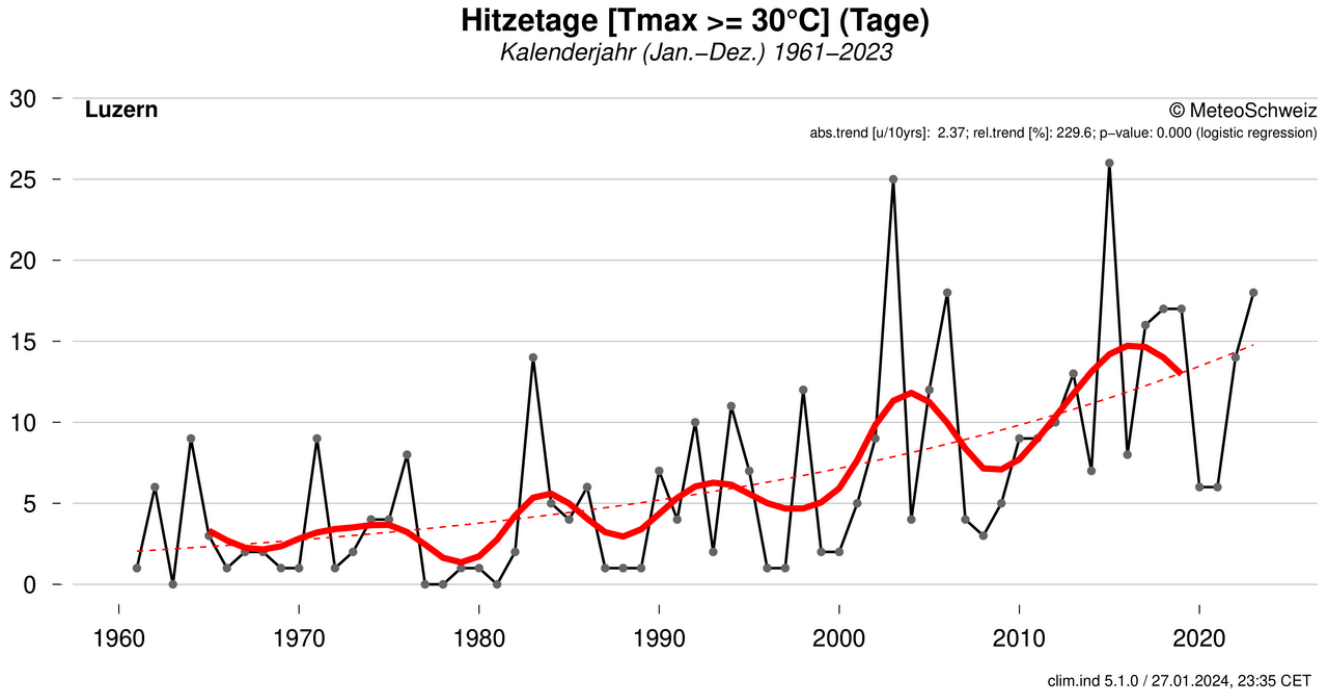


24.074: financement de la fondation Fonds d'indemnisation pour les victimes de l'amiante

Mesure politique de protection contre les fortes chaleurs

étendre les délais des maîtres d'ouvrage en cas de vague de chaleur

- 24.3820 Renforcer la protection de la santé des ouvriers de la construction, étendre les délais en cas de vagues de chaleur
- Si, à partir de 33°C, s'hydrater et faire des pauses n'est plus suffisant et si aucun espace ombragé n'est disponible, alors l'arrêt du travail est la seule solution. Dans ce cas, les maîtres d'ouvrage doivent prolonger les délais sans préjudice pour les entreprises et leurs collaborateurs (aucune amende conventionnelle).



Journées dont la température maximale a atteint ou dépassé 30°C à Lucerne depuis 1961

Imposition du logement. Changement de système

Oui, mais...

- Le principe d'un changement de système est soutenu par la SSE
- Des déductions pour assainissement énergétique doivent pouvoir continuer d'être possibles
 - Une façade mal isolée entraîne une déperdition de 30% de l'énergie consacrée au chauffage
 - Les assainissements énergétiques du parc immobilier sont un élément décisif vers l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2025

➢ Sans les déductions pour assainissement énergétique, nous recommandons de rejeter le projet de loi!



Réunion d’information «Révision de la loi sur les cartels 23.047»

Economiesuisse et l’Union suisse des arts et métiers invitent à une réunion d’information au premier trimestre 2025 (en présentiel ou en ligne).

- L’ensemble de l’économie pâtit actuellement d’une pratique inique de la loi sur les cartels.

- Réunion d’information (30 minutes prévues):
 - Quelles sont les difficultés?
 - Sur quoi porte la révision?
 - Position de l'économie face au rapport Draghi, thématique du secteur sportif, etc.

Aperçu des dossiers ayant trait à la construction

Autres objets de la session d'hiver

Conseil national

N°	Titre	Position de la SSE	Traitement au Conseil
24.017	Loi sur le transport de marchandises (Transport de marchandises par des entreprises de chemin de fer ou de navigation). Révision totale (objet du Conseil fédéral)		10.12.24
22.066	Code des obligations (Défauts de construction). Modification (objet du Conseil fédéral)		17.12.24
24.3820	Renforcer la protection de la santé des ouvrières et des ouvriers de la construction, prolonger les délais en cas de vagues de chaleur (motion)		18.12.24
21.470	La violation des conditions de travail obligatoires constitutive de concurrence déloyale qualifiée doit être poursuivie pénalement		20.12.24

Conseil des États

22.423	Pour une presse écrite indépendante, il faut adapter les montants de l'aide indirecte (initiative parlementaire)		05.12.24
24.045	Financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire, des tâches systémiques dans ce domaine et contributions d'investissement en faveur des installations privées de transport de marchandises pour les années 2025 à 2028 (objet du Conseil fédéral)		05.12.24
22.066	Code des obligations (Défauts de construction). Modification (objet du Conseil fédéral)		10.12.24
22.312	Accélérer les procédures pour atteindre le tournant énergétique (initiative déposée par un canton)		17.12.24
24.3587	Mettre en place un « pour-cent de sécurité » temporaire pour le financement transitoire de l'AVS et de l'armée (motion)		19.12.24
23.3224	Réforme institutionnelle de la Commission de la concurrence (motion)		19.12.24
22.4404	Accélérer les procédures pour accroître la sécurité juridique (motion)		19.12.24

Questions et renseignements

Marcel Sennhauser, responsable Politique et Communication
Tél. 058 360 76 30, marcel.sennhauser@baumeister.ch

Matthias Engel, Droit du travail et assurances sociales
Tél. 058 360 76 35, matthias.engel@baumeister.ch

Romana Heuberger, Aménagement du territoire, infrastructures et mobilité
Tél. 058 360 76 36, romana.heuberger@baumeister.ch

Martin Maniera, Économie et finance
Tél. 058 360 76 40; martin.maniera@baumeister.ch

